

Direction Régionale Poitou-Charentes

POUR AFFICHAGE

COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX

Commune de : ANDILLY

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de notre clientèle, nous réalisons des travaux sur le réseau électrique qui vous alimente qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Rappel :

Notre personnel et nos prestataires travaillent sur le réseau électrique afin d'assurer la qualité et la continuité du service public de la distribution d'électricité. Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur...), il est obligatoire de couper votre disjoncteur général Enedis en le positionnant sur 0.

Horaires des coupures :

mardi 18 août 2026

de 09h00 à 09h15

Quartiers ou lieux-dits :

5 au 9 pas DES FLEURS

1 au 15, 2 au 16, 8B rue DE LA CITE

1, 7, 11 au 23, 27, 31, 35, 2 au 10, 14 au 16, 15B, 15A rue DE LA TUILERIE

3 au 5, 9, 13 au 23, 16 au 30, 3B, 3A, 3D, 3C, 3E, 26C rue DU CHATEAU MUSSET

1, 2, 1B pas DES MOTTES

1 au 17, 2 au 12 rue DES FLAMANTS ROSES

1 au 3, 2 au 4 rue DES MOUETTES

1 au 3, 2 au 4 impasse DES COURLIS

1 au 3, 7, 2, 12 impasse DES LYS

7, 6 au 14 rue DU CIMETIERE

